

# PNEUMATIQUES

## VOS AVANTAGES

- Confort de conduite et sécurité accrue
- Budgétisation du poste des pneumatiques
- Facilité pour les collaborateurs
- Remplacement effectué dans le réseau de marque du véhicule.

## LES “PLUS” DIAC LOCATION

- Option hiver pour une meilleure sécurité
- Prestation complète, démontage, montage, équilibrage



## PRINCIPE

### ALLIEZ CONFORT ET SÉCURITÉ GRÂCE À LA PRESTATION « PNEUMATIQUES »

Après avoir déterminé, au début du contrat, le nombre de pneumatiques dont vous allez avoir besoin, 4 formules vous seront proposées :

## PRESTATION

Le changement de pneumatiques peut se faire dans tout le réseau agréé Renault où des spécialistes sont à votre disposition.

Le nombre de pneumatiques est fixé au début du contrat, en fonction de la loi de roulage du client et peut être adapté au kilométrage constaté.

- **Le changement de pneumatiques** se fait par deux (train de pneus).
- **La fourniture de nouveaux pneus** ne se fait pas obligatoirement dans la même marque que ceux montés à l'origine.

**En cas de prestations pneumatiques hiver, leur conservation pendant la période non utilisée est effectuée par le collaborateur, sous son entière responsabilité.**

**Le remplacement des pneumatiques se fait en fonction de l'usure normale (si le rainurage est inférieur à 2 millimètres) ou lors d'une crevaison non réparable.**

## 4 CHOIX POSSIBLES

### • Pneumatiques standard (été)

Remplacement des pneumatiques en conformité avec les préconisations du constructeur, y compris équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

### • Pneumatiques Tout-temps

Remplacement des pneumatiques en conformité avec les préconisations du constructeur, y compris équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

### • Pneumatiques Hiver

Remplacement des pneumatiques hiver, premier montage / démontage et équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

### • Roues Hiver

Fourniture et pose des roues équipées de pneumatiques hiver et de jantes tôle, dans la limite du nombre de roues souscrites dans le cadre de l'option.

